



LE CONTRAT D'AXE DE LA LIGNE E DU TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

Quel bilan ?

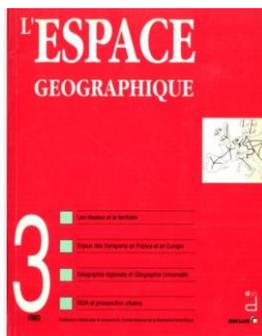
05/07/2022

eg 3-1993
p. 233-242

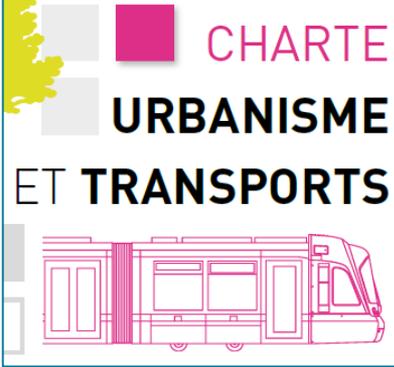
Les «effets structurants» du transport: mythe politique, mystification scientifique

Jean-Marc Offner

École nationale des ponts et chaussées,
Laboratoire Techniques, Territoires, Sociétés, Unité de recherche associée au CNRS 1245,
Noisy-le-Grand, France



- > **Pas de lien prévisible** entre infrastructures de transport et dynamiques territoriales.
- > **L'infrastructure ouvre des opportunités** en modifiant l'accessibilité des territoires.
- > **Celles-ci peuvent être appropriées (ou non) par les acteurs.**
- > Si suffisamment d'acteurs modifient leurs comportement, on observera des **évolutions pouvant aller ou non dans le sens des objectifs** de la puissance publique.
- > De ce fait, **la puissance publique a intérêt à être « proactive » en définissant une stratégie d'accompagnement** des infrastructures.

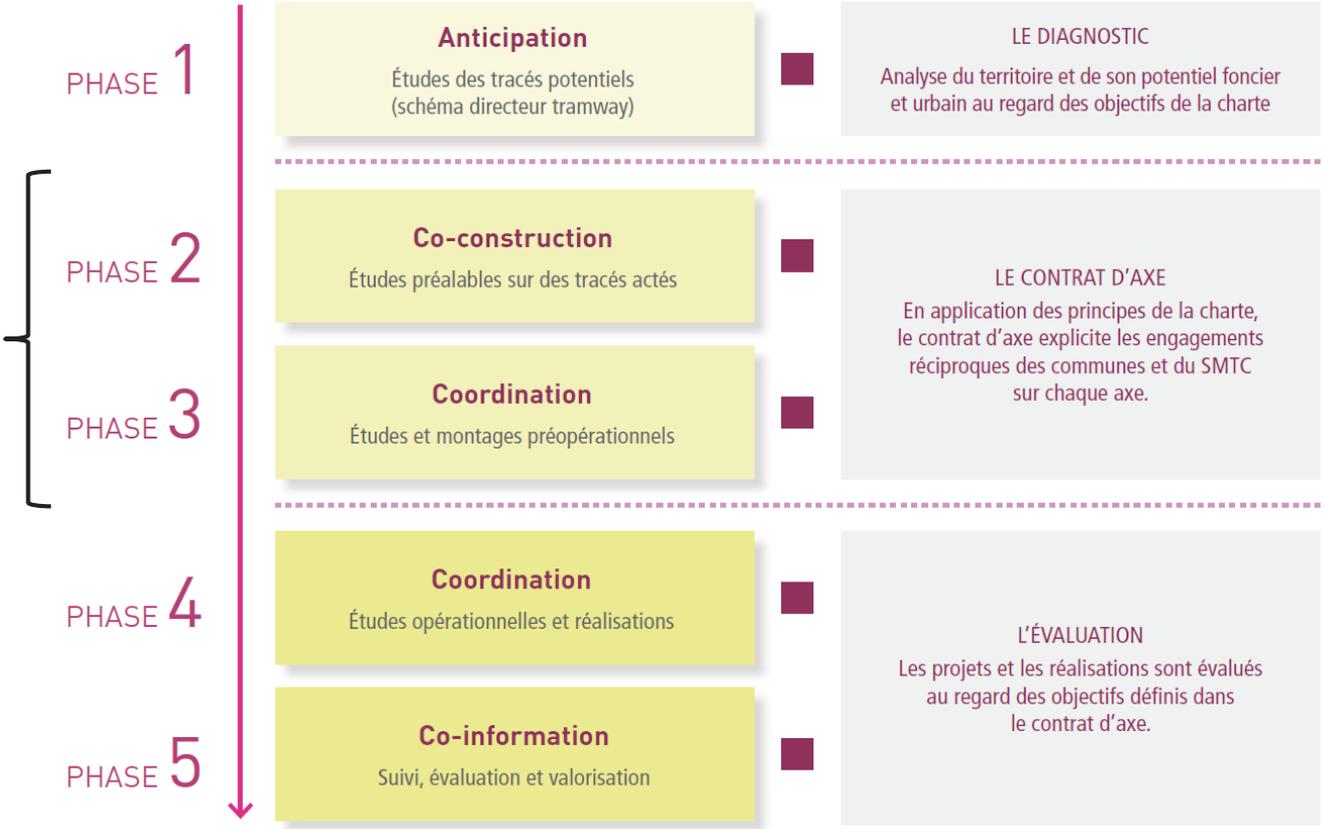


LA CHARTRE URBANISME-TRANSPORT (DÉFINIE EN 2005-2006, INTÉGRÉE AU PDU 2007)

>Un objectif central : promouvoir et accompagner une intensification urbaine de qualité autour des nouveaux axes lourds de TC

UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE DE MISE EN ŒUVRE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS...

Pour la ligne E, l'ex-SMTC a financé une étude urbaine pour identifier les potentiels d'intensification avec les communes. Il a aussi financé le salaire de référents au sein de chaque commune.



LE CONTRAT D'AXE DE LA LIGNE E COMME PROCESSUS DE NÉGOCIATION - APPRENTISSAGE

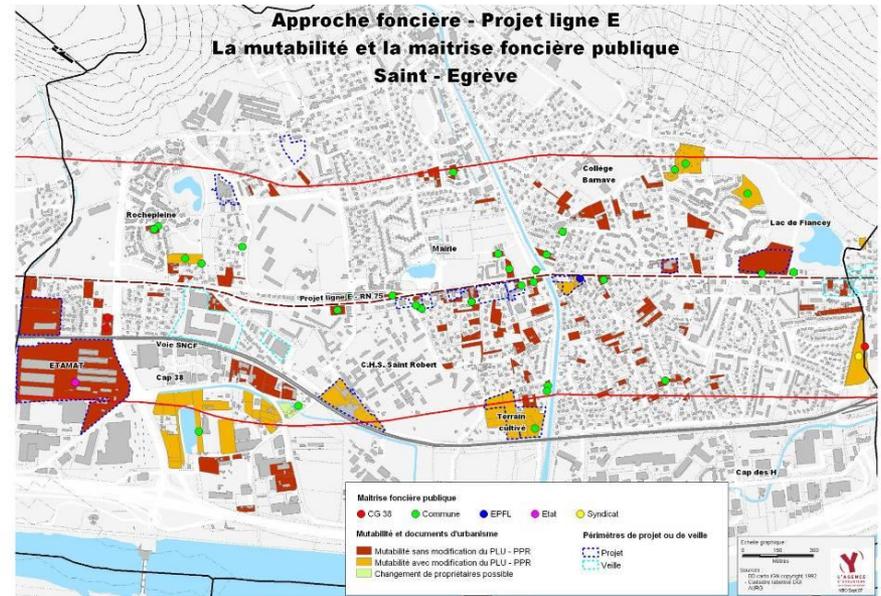


Les d'étude du contrat d'axe (2007-2010) ont favorisé une acculturation réciproque des communes & du SMTC.

Ainsi, l'urbaniste Yves Sauvage (payé par le SMTC) a eu la liberté de « sortir du cadre des PLU » pour imaginer des projets qui ont stimulé les débats.

Dans tous les cas, ces projets étaient d'abord discutés et ajustés avec la commune avant d'être présenté aux autres acteurs.

Ces études ont permis aux communes de renforcer le niveau d'ambition de leur stratégie d'intensification autour du tram.



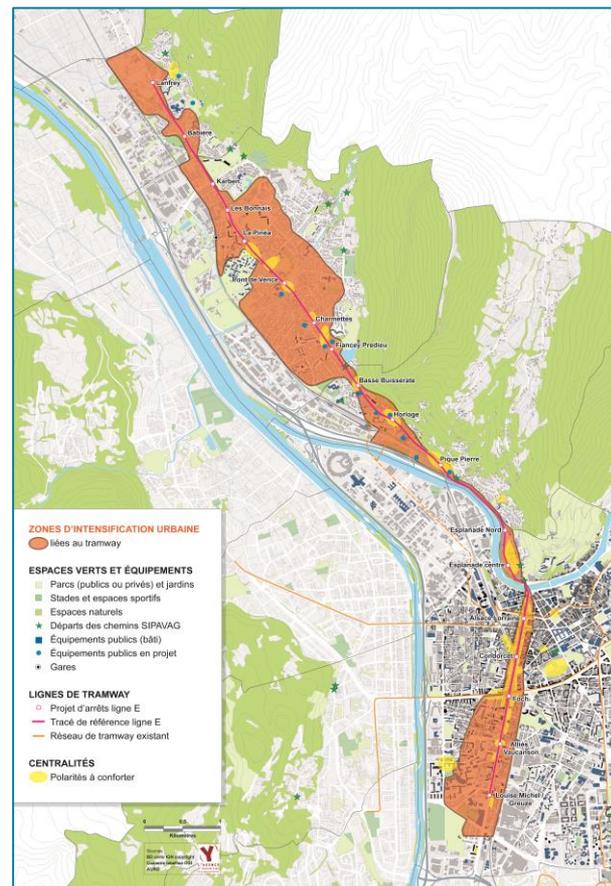
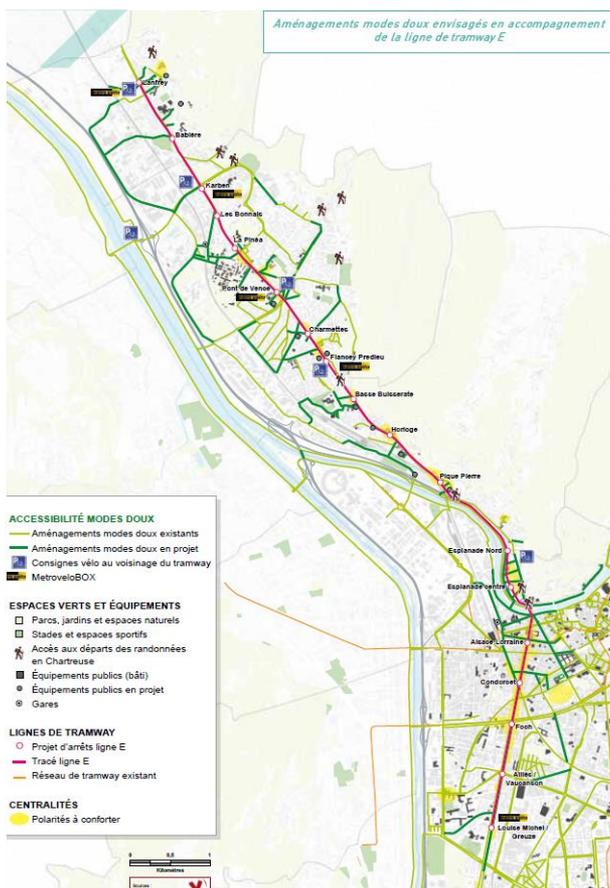


LE CONTRAT D'AXE COMME UNE STRATÉGIE PARTAGÉE D'ACCOMPAGNEMENT DU TRAM ...

>Des orientations sur les aménagements modes actifs, l'intensification urbaine, les polarités à conforter, l'évolution de l'offre de mobilité ...

>... partagées par SMTC, Grenoble Alpes Métropole, Département, Région, Etat, Etablissement Public Foncier Local

Le contrat d'axe est signé au printemps 2011



UN CONTRAT COMMUNES (INTENSIFICATION URBAINE) / SMTC (TRAMWAY+ FONDS DE CONCOURS ESPACES PUBLICS)



Le contrat d'axe est signé au printemps 2011

>Des objectifs de production de logement par commune sur une période de 10 ans à l'intérieur du fuseau d'intensification urbaine

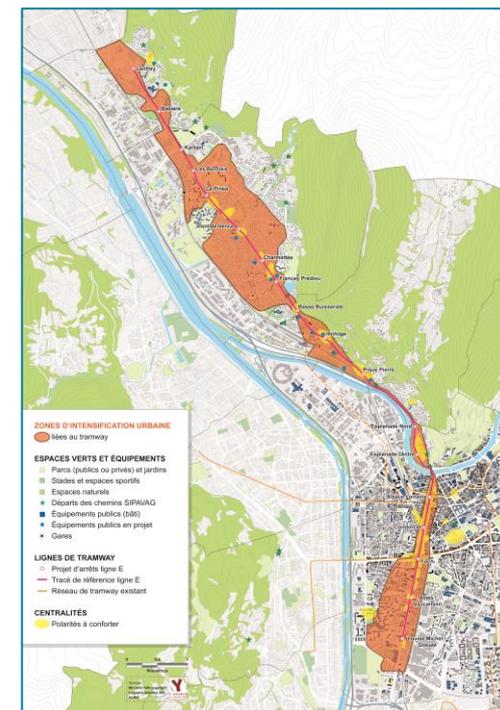
Ces objectifs ont été défini suite à une étude urbaine financée par l'ex-SMTC en association étroite avec les communes.

Communes	Nombre de logements		
	Court terme*	Long terme*	Total
Fontanil-Cornillon	210	520	730
Saint-Égrève	570	760	1330
Saint-Martin-Le-Vinoux	300	450	750
Grenoble	900	2400	3300
Total autour de l'axe	1980	4130	6110

Synthèse des objectifs de programmation de logements par commune au sein du fuseau d'intensification urbaine.

**Court terme terme (du 1^{er} janvier 2010 à la date de 6 mois après la mise en service de la ligne E)*

**Long terme (de la date de 6 mois après la mise en service de la ligne E au 31 décembre 2020)*



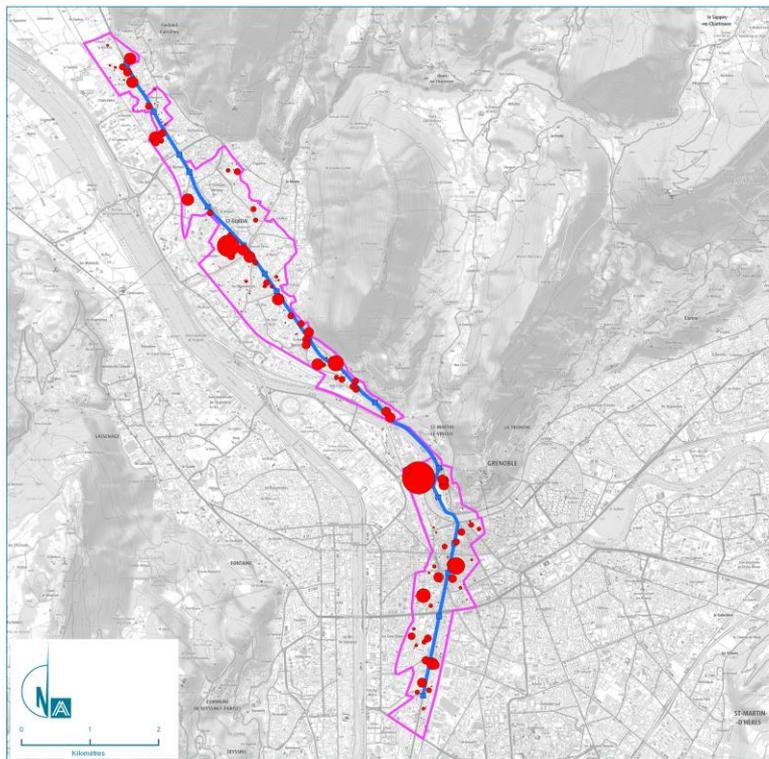
>Le respect des objectifs de construction ouvre droit à des fonds de concours pour la création d'espaces publics et aménagements modes actifs versés par l'ex-SMTC

**!/ ** dans son rapport de 2012, la Cours des Comptes indique que ces fonds de concours sont hors du champ de compétence du SMTC car venant financer des aménagements qui ne sont pas strictement nécessaires à l'implantation de la ligne de tramway.

LE CONTRAT D'AXE DE LA LIGNE E > BILAN AU BOUT DES 10 ANS D'APPLICATION

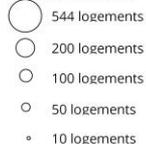
Nombre de logements mis en chantier dans le fuseau d'intensification entre le 01/01/2010 et le 31/12/2020

Bilan LOTI de la ligne E du tramway et de son contrat d'axe



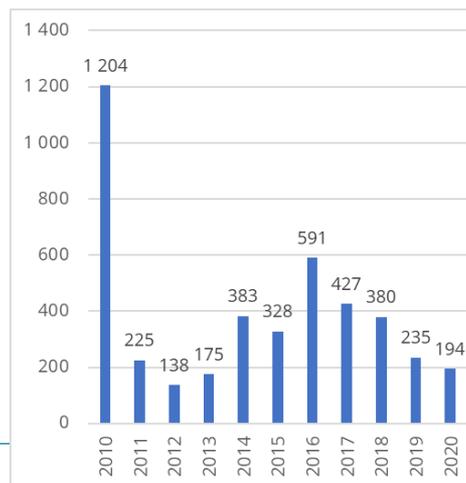
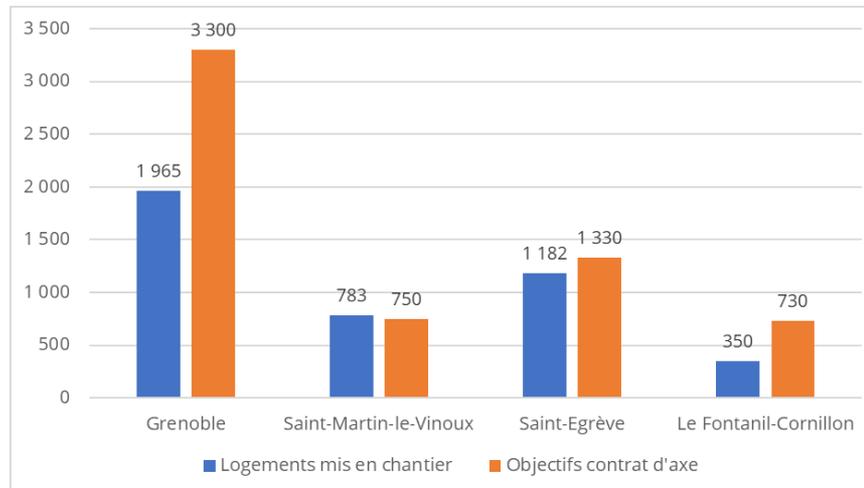
Tram E
Station
Fuseau d'intensification

Logements mis en chantier sur la période
Source : communes



Source: IGN, TOPOIR, IGN traitement relief AURIS, BD Topographique IGN, Carte Land Cover 2012, Spot-Theme 2019
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, s.l.a. 05/18

>4 280 logements mis en chantier entre le 01/01/2010 et le 31/12/2020 : **79% de l'objectif du contrat d'axe**
>1 600 logements programmés à court-moyen terme (au-delà du 31/12/2020) : si ceux-ci se réalisent, les objectifs du contrat d'axe seront atteints à **97%**



4 freins à la mise en œuvre des objectifs :

- Crises économiques
- Recours / NYMBY
- Difficultés techniques / évolutions réglementaires
- Revirements politiques

DES CENTRALITÉS NOUVELLES OU CONFORTÉES DANS LES 3 COMMUNES DU NORD DE L'AXE



DES ÉVOLUTIONS MOINS MARQUÉES DANS GRENOBLE



Quelques illustrations « avant/après » de la ligne E de tramway

Rep. photo

Commune

Sens

A035

SAINT MARTIN LE VINOUX

Louise Michel → Fontanil

A
V
A
N
T

Saint-Martin-le-Vinoux

Quelques illustrations « avant/après » de la ligne E de tramway

Rep. photo

Commune

Sens

A035

SAINT MARTIN LE VINOUX

Louise Michel → Fontanil



A
P
R
È
S

Saint-Martin-le-Vinoux

Quelques illustrations « avant/après » de la ligne E de tramway

Rep. photo

Commune

Sens

A066

FONTANIL-CORNILLON

Louise Michel → Fontanil

A
V
A
N
T

Le Fontanil-Cornillon

Quelques illustrations « avant/après » de la ligne E de tramway

Rep. photo

Commune

Sens

A066

FONTANIL-CORNILLON

Louise Michel → Fontanil



A
P
R
È
S

Le Fontanil-Cornillon

OUTILS DE COORDINATION URBANISME-DÉPLACEMENTS

> UNE DÉMARCHE GRENOBLOISE EN ÉVOLUTION



>Une charte urbanisme-transport à transformer en « charte urbanisme – déplacements – santé – mobilités » pour :

- **Élargir le champ d'application** à l'ensemble des territoires (ne plus se limiter à l'accompagnement des nouveaux projets TC lourds)
- Intégrer les **enjeux d'articulation entre environnement / santé et mobilité**
- **Repenser les outils de mise en œuvre** et les partenariats à mobiliser

En effet, **l'intensification urbaine autour des TC est désormais intégrée aux règles d'urbanisme (PLUi, SCoT) ... et le contexte institutionnel de mise en œuvre des projets a évolué**

	Avant	Maintenant
Voiries, espaces publics	Communes Département	Métropole
PLU	Communes	Métropole
Projets urbains	Communes	Communes Métropole
TC, mobilités alternatives	SMTC CA La Métro	Futur syndicat des mobilités de l'aire grenobloise

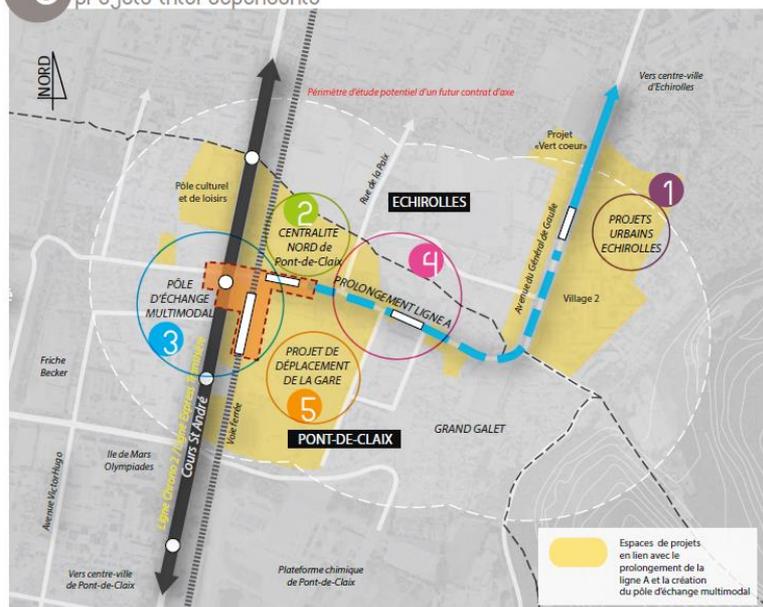
DU CONTRAT D'AXE À LA DÉMARCHE DE COORDINATION DES MAÎTRISES D'OUVRAGE (2014 – ÉTUDES PROLONGEMENT TRAM A VERS PONT-DE-CLAIX) ?

PROTOCOLE PARTENARIAL D'ÉTUDES URBANISME/DÉPLACEMENTS

entre les AUTORITÉS ORGANISATRICES de TRANSPORT et les MAÎTRISES D'OUVRAGE

Avançons dans le même sens !

5 projets interdépendants



>Un dispositif à élargir au-delà des projets de mobilité et de leur accompagnement ?

page 6

Des projets à articuler...

page 13

Des engagements fondateurs

page 16

Un programme d'études coordonné

- >Préciser les contraintes associées aux risques technologiques
- >Préciser les articulations opérationnelles entre les projets urbains et le programme de l'opération « extension de la ligne A à Pont-de-Claix Flottibulle »
- >Préciser l'aménagement et les fonctionnalités du pôle d'échanges multimodal
- >Anticiper les prochaines étapes des études « urbanisme – déplacements »
- >Qui fait quoi et quand ? Répartition des rôles et calendriers

page 22

Comment travaille-t-on ensemble ?
Processus de travail et dispositif de pilotage

- >Des engagements réciproques pour faciliter la coordination des études et des projets
- >Des instances de travail et de validation
- >Le rôle de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), ensemble de la démarche